

# Protection oculaire

## Marquage de la monture (incluant les lunettes masque et écrans faciaux)

Le marquage sur la monture indique :

- L'identification du fabricant,
- Le numéro de la norme: EN 166
- Domaine d'utilisation:
  - 3: liquides
  - 4: grosses particules de poussière
  - 8: arcs électriques
  - 9: métaux en fusion et solides chauds
- Le symbole de la résistance à l'impact, - F :résistance mécanique, cet article protège des chocs de force moyenne provenant de particules lancées à grande vitesse
  - B: résistance aux températures extrêmes (de -5° à +55°C)
  - H: monture prévus pour une tête de petite dimension
- Le symbole CE

## Marquage des oculaires

Le marquage sur chaque oculaire indique :

- Le type de filtre:
  - 2 et 3: filtration UV
  - 4: filtration IR
  - 5 et 6: filtration solaire
  - 1,7 à 7: filtration soudage
- Le numéro de teinte de l'oculaire: entre 1,2 et 8
- L'indication du fabricant,
- Le classement d'optique,
  - 1: port permanent
  - 2: port occasionnel
  - 3: port exceptionnel
- La résistance à l'impact:
  - A: résistance impact haute énergie (vitesse max 190m/s)
  - B: résistance impact moyenne énergie (vitesse max 45m/s)
  - F: résistance impact faible énergie (vitesse max 10m/s)
  - S: robustesse générale accrue.
- Résistances complémentaires:
  - T: résistance aux températures extrêmes (de -5° à +55°C)
  - N: résistance à la buée
  - R: résistance renforcée des IR
- Le symbole CE

